

27 déc 2018 -16:57

Appartient à Conseil des ministres du 27 décembre 2018

## Désignation des membres du gouvernement fédéral au sein du Comité de coopération Bruxelles

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal désignant les membres du gouvernement fédéral au sein du Comité de coopération Bruxelles.

Sont désignés membres du Comité de coopération Bruxelles :

- M. Charles Michel, Premier ministre
- M. Kris Peeters, Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateur, chargé du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées
- M. Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et ministre de la Coopération au développement
- M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales, président
- Mme Sophie Wilmès, ministre du Budget et de la Fonction publique, chargée de la Loterie nationale et de la Politique scientifique
- Mme Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, et de l'Asile et la Migration

*Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté du 14 juillet 1989 portant fixation du nombre de membres du comité de coopération institué par la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel  
rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<http://www.premier.belgium.be>